

rapport du Comité d'Éthique



Béatrice Poncin
Membre du Comité d'Éthique

Le comité éthique ayant été renouvelé au printemps 2007 (4 membres « anciens » et 4 membres « nouveaux »), il a commencé par questionner le sens de l'éthique. Il se situe dans « *un espace collectif où l'éthique est au final sous la responsabilité individuelle des acteurs, mais sous l'éclairage d'une éducation collective à l'éthique où le comité joue un rôle essentiel* ». Il est clair que celui-ci n'est pas une instance de contrôle ou de médiation composée de « maîtres à penser » ou d'experts dans une « tour d'ivoire ». Il s'appuie sur les pratiques des acteurs de la Nef pour apporter un regard éclairé, tel un « serviteur à penser », un « laboureur de questions ». La construction de sa réflexion ou de ses avis tient compte de la diversité des points de vue de ses membres sans chercher à aboutir à une position commune.

En phase avec l'intention de ne marquer aucune forme de pouvoir, mais conscient de la nécessité de coordonner ses travaux, le comité n'a pas désigné un président, mais un animateur-coordonateur en la personne de Bernard Ginisty.

Le comité a ainsi, le temps de 4 réunions, appréhendé son rôle, son approche et son organisation pour se donner des axes de travail. Et le travail ne manque pas, les réunions sont denses !

Le Comité d'Éthique s'est centré sur l'élaboration de la charte de la future banque européenne. Il a eu le plaisir de recueillir les contributions de la consultation des sociétaires, veillant à ce qu'elles soient toutes prises en compte, que le vivant de ces apports enrichissent la rédaction de la charte et soient source d'inspiration pour les années à venir. Il a restitué les éléments de ce travail lors du congrès de décembre 2007.

L'accent a été mis sur les valeurs de la Nef : transparence, sens de l'humain, responsabilité, solidarité ; la transformation sociale non-violente au cœur du projet, la préoccupation du fonctionnement coopératif et d'une gouvernance participative, l'engagement en faveur de l'écologie, etc.

Le comité a également relevé ce qui fait débat, comme par exemple : l'argent est-il un bien commun ? sommes-nous propriétaires de notre argent ? qu'est-ce que le droit au crédit ? le profit est-il juste s'il est issu d'activités orientées vers le bien commun et réinvesti vers de telles activités ? comment notre argent peut contribuer ou au contraire détruire la société plus fraternelle que nous essayons de construire ? quand la taille de l'outil devient-elle un obstacle au projet culturel lui-même ? comment garder la charte vivante et rester dans un processus permanent ? Autant d'interrogations qui incitent à continuer la réflexion.

Interpellé par les chargés de crédits sur leurs difficultés à parfois appréhender l'éthique d'un projet, le comité a proposé des espaces de parole pour qu'un travail d'analyse mené en commun vienne enrichir la grille de critères. Dans ce mouvement dialectique entre pensée et action, se mettant à l'écoute des personnes et des instances, le Comité d'Éthique va, plus globalement, mettre en exergue les innovations et les aspérités des pratiques de la coopérative.

